## À Villeneuve-d'Ascq (et ailleurs), l'INRAP recrute 200 archéologues !

L'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) fête ses vingt ans cette année, et lance une campagne de recrutements de deux cents archéologues en deux ans. L'occasion d'en savoir un peu plus sur l'activité de cette structure dont l'antenne départementale est à Villeneuve-d'Ascq.



L'INRAP a notamment mené des fouilles récentes à Annappes dans le cadre du déplacement du monument aux morts.



Depuis février 2002 et la création de l'INRAP (Institut national de recherches archéologiques préventives), tout projet immobilier, d'aménagement ou de développement de zones constructibles ou non, tout grand chantier de travaux publics doit obtenir un blanc-seing des services régionaux d'archéologie qui décident ou non de la tenue préalable de fouilles archéologiques. Une étape qui n'est pas systématique (seuls 10 % des projets d'aménagement font l'objet de fouilles préalables), et dont se passeraient bien, en général, les promoteurs, mais qui permet surtout d'identifier et d'exhumer le cas échéant des vestiges essentiels à une meilleure connaissance de notre histoire.

L'antenne départementale de l'INRAP, basée à Villeneuve-d'Ascq se trouve donc au cœur de ce dispositif qui mène (en lien l'antenne du Pas-de-Calais) une soixantaine de diagnostics par an, selon une mécanique très précise (lire cidessous) qui associe la préfecture et les services de la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles). « Nous comptons sur les deux antennes environ soixante-dix archéologues opérationnels, précise Laurent Sauvage, directeur-adjoint scientifique de l'INRAP Hauts de France. Une partie non négligeable des deux cents recrutements prévus par l'INRAP pour les années 2022-2023 concerne notre région ».

« Il faut davantage travailler sur des friches ou des sites occupés »

Deux raisons essentielles à ce besoin soudain de nouveaux archéologues : « Beaucoup de collègues sont entrés à l'INRAP lors de sa création, il y a vingt ans, et il y aura de nombreuses forces vives et compétences à remplacer dans les années qui viennent, reprend Laurent Sauvage. Par ailleurs, après deux années perturbées par la pandémie, de nombreux projets sont sur les rails dans le cadre du plan de relance, et il va nous falloir répondre à de nombreuses demandes ». On peut aussi ajouter à ce constat l'arrivée prochaine sur le bureau de l'INRAP Hauts de France du dossier du canal Seine-nord, « un chantier gigantesque de 1 200 hectares, qui débutera sans doute en 2023 ».

Pour préparer au mieux l'intégration de ces nouveaux archéologues, l'INRAP a mené un travail sur le contenu des formations avec l'université de Lille, notamment, « car les terrains de fouilles ont évolué ces dernières années. Comme la loi rend plus difficile l'utilisation de terres agricoles, il faut davantage travailler sur des friches ou des sites occupés. C'est une vraie particularité, qui nécessite des formations adaptées ». Une vraie mine de débouchés nouveaux pour les étudiants en archéologie, d'autant que de nombreux contrats sont susceptibles d'évoluer en CDI, et qu'outre ces deux cents premiers recrutements, l'INRAP estime qu'au niveau national, ce ne sont pas moins de 600 à 800 agents (tous métiers confondus) qui feront valoir leurs droits à la retraite d'ici 2030.



## Une exposition née à Villeneuve-d'Ascq pour fêter les vingt ans de l'INRAP

Dans le cadre des manifestations prévues pour fêter ses vingt ans d'existence, l'INRAP a souhaité mettre en avant vingt expositions remarquables qu'il a contribué à mettre sur pied durant ces deux décennies. Parmi ce « best of » de l'archéologie préventive se trouve Habata, une exposition très complète sur les conditions de vie de nos ancêtres de l'âge du bronze ou du fer (2500-250 avant JC) présentée pour la première fois à l'espace Culture de la Cité scientifique en octobre 2019, et qui a rencontré un large public depuis.

Habata a été présentée au printemps à la maison de l'archéologie de Dainville dans le Pas-de-Calais, et prendra le chemin du musée de Cherbourg à l'automne.



## Avec Villeneuve-d'Ascq, un partenariat fructueux

Si l'antenne départementale de l'INRAP est à Villeneuve-d'Ascq, la commune offre également un terrain de fouille tout à fait remarquable aux archéologues de l'institut. Dernier exemple en date : des recherches menées au pied de l'église d'Annappes dans le cadre du déplacement du monument aux morts. « Le secteur d'Annappes est très riche, et chaque chantier nous donne l'opportunité de compléter nos connaissances », reconnaît Laurent Sauvage. Des fouilles complémentaires auront d'ailleurs lieu cet été.

Ces dernières années, une bonne partie des grands projets villeneuvois ont été soumis à diagnostic par l'INRAP avant le lancement des travaux, comme ce fut le cas pour le centre Marc-Sautelet en 2011, où la découverte d'une nécropole du bas empire comptant pas moins de trois cents tombes a contraint l'aménageur à modifier en profondeur son projet.

Partager avec le grand public

L'INRAP est également partenaire de la ville lorsqu'il s'agit de mettre en valeur l'histoire des villages qui composent Villeneuve-d'Ascq, et de partager les connaissances actuelles avec le grand public. Ce fut le cas notamment lors de l'exposition Villeneuve-d'Ascq, cinquante ans et des millénaires qui s'est tenue au château de Flers (notre photo) à l'occasion du demi-siècle de la ville nouvelle. « L'une de nos missions est de partager avec le grand public le contenu de nos découvertes, reprend Laurent Sauvage. En vingt ans, la mise au jour de milliers de sites dans notre pays a fait considérablement évoluer nos connaissances ».



## L'archéologie préventive, comment ça marche?

Naissance de l'INRAP. La création de l'INRAP en 2002 avait pour objectif de mettre fin à une faille juridique qui avait conduit, dans les décennies précédentes, à ce que de grands projets d'aménagement (publics et privés) entraînent la destruction pure et simple d'importants vestiges. Depuis vingt ans, la loi confère au diagnostic archéologique le statut de mission de service public, et instaure une redevance servant à financer les diagnostics et les fouilles d'archéologie préventive.

Comment ça marche ? Chaque projet d'aménagement ou de construction touchant au sol et au sous-sol doit être soumis à déclaration. Ensuite, la DRAC émet un avis sur la nécessité ou pas de mener un diagnostic d'archéologie préventive, selon des cartes existantes des sites d'intérêt historique. Un arrêté préfectoral valide ensuite la nécessité de mener un diagnostic et missionne l'INRAP ou les services locaux publics (le Département du Nord, ou la ville de Seclin ont un service archéologique) pour l'établir. Une fois le diagnostic établi, des fouilles peuvent être menées, et cette fois, l'INRAP est mis en concurrence avec les autres opérateurs publics et privés (mais l'institut réalise tout de même près de 50 % des fouilles en France).

Chaque opération de fouille correspond à un projet scientifique déposé en amont, et cadré dans le temps pour empêcher un impact trop important sur les travaux. En général, moins de 10 % des projets d'aménagement sont précédés d'un diagnostic archéologique.



En 2011, l'INRAP avait mené des fouilles avant la construction du centre Marc-Sautelet à Villeneuve-d'Ascq, et mis au jour une nécropole. - VDNPQR

Quelques chiffres. Selon les dernières données de l'INRAP, chaque année, quelque 600 à 700 kilomètres carrés de sol sont retournés par des travaux d'aménagement, dont 8 % sont soumis à un diagnostic archéologique. En tout, depuis vingt ans, l'institut a contribué à la conduite de 50 000 opérations de diagnostic et de fouille (sachant qu'environ 20 % des diagnostics débouchent sur des fouilles).